

24 heures du 24.08.2016

Les moteurs ronronnent au Trial de Vulliens

Broye

Chaque été, une compétition de deux-roues unique en Suisse rythme la vie du village, le temps d'un week-end

A l'écart de la route Moudon-Carrouge, le village de Vulliens semble préservé de l'agitation du monde. L'abbaye s'y déroule tous les trois ans, la course pédestre des Taleines revient tous les automnes, et la Société de jeunesse est bien vivace. Chaque été, cette petite communauté de 460 habitants accueille aussi le Trial des Vestiges, dont la 24e édition a lieu ce week-end.

Cantine dressée au centre du bourg, jambon à la borne, bars et animation musicale assurée par Kevin, un jeune de Vulliens: c'est la fête au village. «Ce trial est une occasion pour la population de se retrouver autour d'un verre» se réjouit Daniel Schorderet, ancien syndic.

Le trial? Une discipline qui consiste à franchir à moto des obstacles apparemment infranchissables. Tout est question d'équilibre, de concentration et de feeling. Rien à voir avec le motocross, tout en puissance.

Le Trial des Vestiges se déroule dans les bois alentour et se singularise en étant ouvert aux motos anciennes et aux anciens pilotes: le doyen de la dernière édition était George Greenland, un Britannique de 82 ans! Pour

cette édition à venir, 250 coureurs sont inscrits et huit nations représentées. Avec le soleil annoncé ce week-end, 500 personnes sont attendues dans le public.

La formule des Vestiges est unique en Suisse et rare en Europe. «Il y a trois catégories, explique Jean-Pierre Meyer, l'un des organisateurs. Les motos «vestiges» sont les modèles les plus anciens (jusqu'à 1965), puis les «anciennes», qui se reconnaissent aux deux amortisseurs arrière (de 1966 à 1985 env.) et enfin les motos «actuelles», qui ont un seul amortisseur arrière.» La compétition est ouverte aussi bien aux amateurs qu'aux anciennes gloires. Autre particularité, les plus jeunes pilotes partent avec des points de pénalité. A contrario, les pilotes les plus âgés bénéficient de points en moins. Ce qui est un atout au trial: chaque fois que le pilote met un pied à terre, il est pénalisé d'un point.

Pour chacune des catégories, il y a deux parcours (de 15 km) avec des zones d'obstacles à franchir sans poser le pied à terre. A ce petit jeu d'agilité et de patience, les plus âgés se retrouvent souvent sur le podium. Question d'expérience. C'est la consolation d'être un vestige. **C.A.**

Trial des Vestiges 27-28 août, Vulliens. Sa: 11 h 30-17 h 30. Di: 10 h-17 h. Accès libre, restauration sur place. www.trial-moudon.ch